



Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | GRANDES CULTURES

N° 9, 13 juin 2017

IMPORTANT : Cet avertissement remplace celui diffusé hier le lundi 12 juin en fin d'après-midi, vers 16 h 40 (N° 9, 12 juin 2017). Cet avertissement présentait des risques erronés; veuillez le rejeter et ne pas en tenir compte.

Dans les prochains jours, un système de cartographie des risques associés à la fusariose sera disponible sur le site d'Agrométéo Québec. Considérant le stade avancé des céréales d'automne dans plusieurs régions, le RAP Grandes cultures souhaite porter à l'attention des producteurs et de leurs conseillers les éléments suivants leur permettant de prendre une décision quant à l'intérêt ou non d'appliquer un traitement fongicide pour lutter contre la fusariose.

FUSARIOSE DE L'ÉPI DES CÉRÉALES - BLÉ D'AUTOMNE

Utilisez le [lien suivant](#) pour vous diriger vers les cartes présentant les risques d'infection pour la journée d'hier (12 juin), la journée en cours et les jours suivants (jusqu'au 16 juin).

La présentation des risques d'infection sur plusieurs jours permet de déterminer, dans un premier temps, si une intervention est nécessaire. Elle permet, dans un second temps, de prévoir et de mieux planifier les possibles interventions. Si le stade de votre culture de céréales se situe entre l'épiaison et la mi-floraison, vous êtes concerné par les niveaux de risque d'infection par *Fusarium* présentés dans ces cartes.

Le risque d'infection par le champignon causant la fusariose de l'épi des céréales est étroitement associé aux conditions météorologiques présentes lors de l'épiaison et de la floraison. Il est important de consulter les niveaux de risque d'infection issus de la station météorologique la plus près de vos champs concernés.

Si le risque annoncé pour une zone est élevé, mais que la majorité des plants ne sont pas dans la fenêtre d'infection, il est inapproprié et même inutile d'appliquer un traitement fongicide. À l'inverse, si un producteur constate qu'une partie de son champ est au stade propice à l'infection et que le risque est modéré, il pourrait être justifié d'effectuer un traitement fongicide contre la fusariose.

Les points de couleur (vert, jaune ou rouge) qui apparaissent sur les cartes indiquent les stations météorologiques dont les données ont servi à la détermination de l'indice de risque d'infection pour cette station précise. Les trois couleurs correspondent aux niveaux de risque suivants : **vert pour un risque faible**; **jaune pour un risque modéré**; et **rouge pour un risque élevé**.

Mise en garde

Agriculture et Agroalimentaire Canada et le RAP grandes cultures ne peuvent être tenus responsables de tout dommage de quelque nature que ce soit, notamment la perte de rendement agricole, la perte de qualité ou tout autre perte financière ou dommage résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser ces cartes.

Références utiles

Pour obtenir plus de détails sur la fusariose de l'épi des céréales et les fongicides homologués, veuillez consulter les documents de référence suivants :

- [Comprendre la fusariose pour mieux y faire face – Partie 1](#) (vidéo)
- [Comprendre la fusariose pour mieux y faire face – Partie 2](#) (vidéo)
- [La fusariose chez les céréales](#)
- [L'épidémiologie de la fusariose de l'épi et les stades d'intervention avec un fongicide](#)

Cet avertissement a été rédigé par Yves Dion, Isabelle Fréchette et Sylvie Rioux, agronomes. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les [avertisseurs du réseau Grandes cultures ou le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.